

## **Session plénière du 24 novembre 2025**

Discours de Fabien Bazin,

Président du Conseil départemental de la Nièvre

*Seul le prononcé fait foi*

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Ces derniers mois ont été marqués par des événements qui disent, chacun à leur manière, quelque chose de notre époque : des aléas climatiques plus fréquents et plus violents, des services publics mis à l'épreuve, des tensions budgétaires et des incertitudes politiques qui s'accentuent, des Nivernaises et des Nivernais qui cherchent, dans cette période, des repères solides et des institutions qui tiennent.

Et pourtant, partout où nous nous sommes rendus ces dernières semaines — dans nos communes, auprès de nos agents, de nos associations, des Nivernais — nous avons retrouvé la même force :

Une Nièvre qui ne renonce pas.

Une Nièvre qui reste debout.

Une Nièvre qui, malgré les difficultés, continue d'agir et d'innover

C'est cette énergie-là, cette ténacité-là, qui donne son sens à nos travaux d'aujourd'hui.

Car ce que nous allons examiner au cours de cette session touche au cœur de notre responsabilité : la sécurité civile et la protection des Nivernais avec la présentation du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques dit SDACR ; la solidité et la rigueur de notre gestion budgétaire avec l'examen de la décision modificative .

\*\*\*

Arrêtons nous sur celles et ceux qui incarnent cette force qui tient la Nièvre debout : nos sapeurs-pompiers.

Volontaires et professionnels, ils sont présents partout, tout le temps. Dans les rues de nos villes, sur les routes plus sinuueuses du Morvan, dans les hameaux isolés, sur les plaines du Val de Loire.

Ils affrontent les feux, les intempéries, les accidents de la route, mais aussi les fragilités sociales et sanitaires d'un territoire où l'hôpital manque, où un médecin met parfois plus d'une heure à arriver, où les urgences se rapprochent dangereusement du point de rupture, comme partout en France.

Ils interviennent auprès d'une personne âgée qui chute chez elle, auprès d'un enfant en détresse respiratoire, auprès d'un agriculteur blessé dans son exploitation, auprès d'une famille touchée par les inondations.

Ils opèrent souvent dans des conditions difficiles, parfois extrêmes, toujours avec le même sang-froid, la même abnégation, la même humanité.

Et cette humanité, elle n'est pas seulement une qualité individuelle : 87 % de nos sapeurs-pompiers sont volontaires, soit huit points de plus que la moyenne nationale.

Ce n'est pas un simple indicateur : c'est la preuve que la solidarité, ici dans la Nièvre, n'est jamais un mot creux.

C'est une culture, une histoire ancrée dans notre Département.

Dans la Nièvre, on ne laisse pas un voisin seul face à la détresse.

Dans la Nièvre, on sait que la solidarité n'est pas un slogan, mais une pratique quotidienne.

C'est pourquoi je veux, en votre nom à toutes et à tous, leur dire notre reconnaissance et notre respect.

Et je veux redire avec force que le Conseil départemental restera un partenaire constant, loyal, engagé, aux côtés de celles et ceux qui portent l'uniforme.

Cet engagement, nous l'assumons pleinement, avec une contribution du Département au SDIS qui progresse chaque année.

Nous sommes passés de 10,7 millions d'euros en 2022 à plus de 12,8 en 2025, soit plus de 2 millions d'euros supplémentaires en fonctionnement.

Nous avons sanctuarisé 600 000 euros d'investissements ces dernières années, pour garantir des équipements modernes et fiables.

Nous avons rendu possible le recrutement de 18 sapeurs pompiers professionnels depuis 2023 afin de renforcer durablement les équipes sur tout le territoire.

En juin 2023, nous avons également signé une nouvelle convention pour faciliter la disponibilité de 22 agents départementaux volontaires et lancé un Plan Volontariat ambitieux, destiné à encourager, valoriser et accompagner cet engagement citoyen qui fait la force de la Nièvre.

La cartographie fine de nos massifs forestiers a récemment été finalisée : un outil essentiel pour identifier chaque chemin, chaque point d'eau, chaque accès difficile, et donner à nos sapeurs-pompiers les moyens d'intervenir avec un maximum d'efficacité face au risque croissant d'incendies.

Et parce que le dérèglement climatique impose d'anticiper, nous soutenons la construction de véritables Plans communaux et citoyens de sauvegarde, partagés avec les habitants, pour que chacun connaisse et soit formé aux bons réflexes en cas d'incendie, d'inondation ou d'évènement majeur.

Enfin permettez-moi aussi d'évoquer les annonces faites au dernier congrès des sapeurs-pompiers : la bonification retraite, prévue dès dix ans de volontariat par la loi, serait relevée à quinze ans ; Ce n'est pas acceptable et nous restons mobilisés pour que le décret respecte l'esprit de la loi. La Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance est maintenue, c'est une bonne nouvelle ; mais nous demeurons extrêmement vigilants pour la suite.

Le nouveau SDACR pour la période 2026-2030, qui nous sera présenté dans un instant, est plus qu'un document réglementaire.

C'est un travail solide, construit avec celles et ceux qui connaissent la Nièvre dans ce qu'elle a de plus concret : ses forces, ses contraintes, ses zones les plus sollicitées.

Le SDACR, c'est la feuille de route de notre sécurité civile : il analyse les risques, organise les moyens, structure le maillage, la formation et le volontariat et définit les conditions pour que les sapeurs-pompiers puissent intervenir partout, rapidement et efficacement. C'est, au fond, une cartographie claire de la sécurité civile dans la Nièvre et de ce qu'elle exigera dans les années à venir.

Et dans ce cadre, le Département sera naturellement aux côtés du SDIS : pour accompagner les investissements, soutenir les projets structurants et contribuer, à l'amélioration continue des conditions d'intervention.

En dépit d'un contexte budgétaire extrêmement constraint, des tensions budgétaires nationales, nous demeurerons bien-sur au rendez-vous.

Parce que la sécurité des Nivernaises et des Nivernais n'attend pas.

Parce que l'engagement des Sapeurs Pompiers mérite des moyens stables, fiables, modernes.

\*\*\*\*

Et comme je le disais à l'instant, en dépit d'un contexte national extrêmement constraint, nous poursuivons notre action avec la même rigueur et la même responsabilité — c'est ce que confirme la décision modificative que nous examinerons.

Je laisserai bien sur à Daniel Barbier le soin d'en présenter le détail, mais sans déflorer son propos, retenons déjà ceci : avec seulement 1,1 % d'ajustements, cette décision montre que le budget voté en avril était sincère, prudent et parfaitement maîtrisé, en dépit d'économies colossales — près de 12 millions d'euros — réalisées l'an dernier pour maintenir l'équilibre budgétaire.

Cette capacité à tenir, nous la devons aussi à une gestion de la dette rigoureuse : année après année, nous nous désendettions ; l'encours est passé de 229,6M€ en 2017 à 212M€ en 2024 et 210 millions d'euros à la fin du prochain exercice.

Mais cette décision modificative met aussi en évidence les fragilités d'un modèle national à bout de souffle, que tous les départements dénoncent d'une même voix ; le fonds de sauvegarde annoncé par l'État n'a pas été versé — 500 000 € en moins pour la Nièvre — et si les droits de mutation atténuent une partie de ce manque, leur progression reste très en dessous de la moyenne nationale.

À cela s'ajoute un Ségur pour tous 2024 non compensé provisionné à hauteur de 1,2 million d'euros de dépenses, et pris en charge par l'État à hauteur de 488 000 pour 2025.

Une nouvelle fois, c'est le Département qui assume.

Dans ce contexte, nous tenons pourtant le cap : notre politique de maîtrise de la masse salariale continue de produire ses effets, et l'expérimentation menée avec l'ARS permet une baisse de près de 8 millions d'euros sur l'APA.

Nous continuons d'avancer sur plusieurs chantiers importants : d'abord en soutenant nos agriculteurs avec un versement anticipé de 940 000 € sur notre engagement FEADER de 2,8 M€ ( dont 440 000 € ajoutés en DM), c'est-à-dire la part départementale destinée à financer les aides aux exploitations auxquels s'ajouteront 1,7 M€ au titre du « remaquetage » du programme stratégique national financé par le Feader, la région et le Département

Par ailleurs, un premier versement de 400 000 € pour le centre de perfectionnement de l'USON, est prévu dans le cadre de notre engagement de 1,512 M€. Il s'agit d'une étape décisive pour un équipement sportif qui fera rayonner tout notre département.

Nous n'abandonnons rien.

Nous continuons d'investir dans l'agriculture, dans le sport, dans les territoires ruraux, dans les projets qui renforcent la Nièvre.

C'est la marque d'un département qui tient debout malgré les contraintes nationales.

Mais il faut rester lucides :Le projet de loi de finances 2026 annonce une baisse supplémentaire des recettes de TVA et des efforts accrus demandés aux Départements.

Pour la Nièvre, si rien ne change ce sont près de 4 millions d'économie sur le prochain budget qu'il nous faudrait réaliser.

Dans ce contexte, nous attendons beaucoup du budget de l'État : comme l'ensemble des Départements de France — dont plus de la moitié sont aujourd'hui en situation de quasi-faillite — nous demandons des ressources réellement à la hauteur, un fonds de sauvegarde sécurisé, et des moyens pérennes pour assumer pleinement les missions que l'État nous transfère sans les compenser.

\*\*\*\*

Mes chers collègues,

Nous continuerons de soutenir nos sapeurs-pompiers.

Nous continuerons de tenir nos finances.

Nous continuerons de défendre la capacité d'agir du Département.

Et nous continuerons de croire qu'un territoire comme le nôtre peut, par la solidarité, par l'innovation et par la ténacité, ouvrir la voie à une décentralisation plus juste, plus efficace, plus démocratique. C'est d'ailleurs le sens de la contribution que nous avons adressée au Premier ministre dans le cadre du débat national qu'il a ouvert sur la décentralisation.

Parce qu'ici, dans la Nièvre, nous savons une chose : c'est par l'action collective et l'envie de servir que se construit l'avenir.

Je vous remercie.